



Ordonnance de télécom CRTC 2014-387

Version PDF

Ottawa, le 23 juillet 2014

Société TELUS Communications – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Société TELUS Communications	479 479A	le 10 juin 2014 le 20 juin 2014	le 23 juillet 2014

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général